POLITIQUE, LITTERATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

Un numéro: dix centimes.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

and leing and de BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Annonces, la ligne. : : 20 C

RESERVES SONT FATTES

Les articles communiqués doivent etre remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. - L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en l'inhres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 6 Mai 1876. 1000

Chronique générale.

N. Ricard, ministre de l'intérieur, est entré avant-hier soir à Paris. Il a repris la direction du ministère.

La santé de M. Ricard s'est très-sensiblement améliorée. te good stole and complete, nous at

L'Aigle d'Ajaccio publie une longue letre par laquelle M. Rouher remercie ses élecleurs de l'avoir élu, et glorifie le vote du 5 mars dernier comme la reconnaissance des droils du chef de la famille impériale; il ermine en déclarant que le prince impérial, près avoir préservé tous ses droits d'une alleinte coupable, n'interviendra pas dans la prochaine lutte électorale, et n'opposera à on cousin le prince Napoleon que l'indifférence et l'oubli.

Plusieurs députés, munis de renseignements suffisants pour éclairer le gouvernement, se sont rendus auprès de différents membres du cabinet pour leur exprimer leur crainte de voir la délégation ouvrière de Philadelphie se préoccuper beaucoup plus de politique que de travail, et leur demander de faire repousser par les Chambres les crédits demandés à ce sujet.

c'est and illusion de compler sur les ce

退

s entresoi

caves, li

appartem

Ville,

UE

les Maladi

Baudi,

éans, porte C'est le Soleil qui publie ce fait, et c'est sous sa garantie que nous le reproduisons.

Le gouvernement songe, dit-on, à remettre à l'étude le projet de code rural que le Sénat, sous le second Empire, avait préparé, en vertu du droit d'initiative que lui conférait la constitution de 1852. Ce projet vient d'être distribué, afin que les Chambres actuelles soient appelées à se prononcer sur

les dispositions qu'il contient, de manière à satisfaire aux besoins si graves des populations de nos campagnes. noy in d'instruction doune à chaque soluat

Le gérant des Droits de l'Homme, M. Bo-lâtre, a comparu devant le tribunal correctionnel de Paris (10° chambre), sous la double inculpation d'apologie de taits qualifiés crimes ou délits (insurrection du 18 mars et Commune de Paris), et d'outrages et dissanation envers les conseils de guerre dans un article du 23-24 avril, intitulé: La réunion de la rue d'Arras (discours du doc-

teur Robin sur l'amnistie). M. le substitut Calary a soutenu la prévention. Me Floquet (député) a présenté la

Le tribunal, adoptant les conclusions du ministère public, a condamné le gérant des Droits de l'Homme à 2 mois de prison, 3,000 fr. d'amende et à l'exécution provisoire du jugement en ce qui concerne la consignation de l'amende.

On sait que cette consignation doit avoir lieu dans les 24 heures sous peine, pour le journal, de cesser sa publication. contingent est partage en deux portions don la première, do quetre-vingt-fix mille hom

LE GOUVERNEMENT ÉCONOMIQUE.

La Gazette de Nîmes fait un rapprochement curieux entre les impôts républicains et ceux que l'on payait sous la monarchie :

Chaque Français payait en moyenne, à l'Etat, sous la Restauration, 32 fr., et maintenant les charges publiques lui prennent 70 fr. par an, soit 38 fr. de plus, soit 149 0/0 d'augmentation.

Or, le projet de budget pour 1877, distribué aux députés, présente un total formidable de 3,073,456,294 fr.

D'après le dernier recensement fait en 1872, la population de la France est de 36,402,721 habitants. Par consequent, chaque Français paie en moyenne 85 fr. 13 c.

Le dernier budget de la Restauration for-

Chaque Français payant, à cette époque, 32 fr. en moyenne, l'augmentation des charges publiques est donc, en réalité, de cent soixante-six pour cent, ce qui fait cinquantetrois francs treize centimes de plus, que chaque Français doit payer.

Avec leur modeste budget, nos rois avaient, en quinze ans, payé les crimes et les folies de la République et de l'Empire; fait en 1823 la guerre d'Espagne, pour ré-tablir l'ordre et replacer le roi Ferdinand VIII sur son trône; pris part, en 4827, à la bataille navale de Navarin; envoyé, en 4828, une expédition française en Grèce pour assurer l'indépendance de ce pays; enfin, quelques jours avant leur chute, en dépit de l'opposition et des menaces de l'Angleterre, vengé le drapeau français des insultes du dey d'Alger, conquis ce nid de pirates et laissé comme dernier bienfait à la France la plus belle de ses colonies.

Que fera la troisième République des quatre-vingt-cinq francs treize centimes qu'elle va nous demander par tête en 1877?

### singini, sing uEtranger; ob matroqui,

La Gazette de l'Allemagne du Nord, parlant des affaires d'Orient, s'exprime de la manière suivante selven due per l'account de

« La Turquie a promis les réformes; mais quatre mois se sont écoulés depuis, et on n'a encore rien fait pour tenir cette pro-messe, dont l'accomplissement est exigé, non-seulement par l'honneur du gouvernement turc, mais aussi par celui des puissances qui ont désigné ces réformes comme le minimum indispensable.

» Les populations insurgées ont égale-ment accepté les réformes, mais elles ont demandé, au point de vue de leur exécution, des garanties que la Turquie semble incapable de fournir. Trouver ces garanties est désormais le devoir des puissances, qui doivent, dans l'intérêt de leur propre considésoit inutile, et qui jugent nécessaire de prévenir ou du moins d'essayer de prévenir de terribles secousses dans l'empire turc en localisant l'insurrection.

» Les intérêts de toute l'Europe ne doivent pas souffrir plus longtemps d'un marasme dont on ne peut éviter les funestes conséquences qu'en intervenant à temps. »

Les lignes suivantes, que nous empruntons au Pall Mall Gazette, signalent les mesures de précautions prises par la Prusse vis-à-vis de la Russie :

នេះ Connaisser <del>ios</del> embarres រៀប rouver

« D'après le plan de défense nationale annoncé par le gouvernement allemand, après la guerre de France, l'amélioration et l'extension des forteresses d'Alsace-Lorraine devaient être entreprises en premier lieu, l'érection de fortifications sur le Rhin et les côles maritimes devait suivre, et l'extension des forteresses de la frontière orientale venait en dernier.

» Cet ordre va maintenant être modifié en ce qui concerne les forteresses de l'Est.

» Quoique les travaux sur le Rhin n'aient commencé que l'année dernière, trois forts devaient être construits à Posen pendant l'année qui commence, au prix de 1,800,000 marcs chacun; trois autres seront construits dans le cours de 1877.

» On se propose également d'élargir les fortifications de Kænigsberg et de Thorn; mais on n'est pas encore fixe sur le point de savoir si ces travaux auront lieu cette an-

» La nouvelle enceinte de Mayence doit être achevée sous quelques mois, et l'on procède actuellement à la reconstruction des ouvrages qui entourent Cologne sur la côte. On fortifie les embouchures de l'Elbe, du Weser et du Jahde; les travaux du port de Kiel sont sur le point d'être acheves, et l'on fait des préparatifs pour fortifier, du côté de la terre, le port de Wilhelmshaven. »

gel ground as local tricks, 's to the tolerand a

On écrit de Raguse à l'Agence Hayas La presse grecque commence à donner

drawing Repart to pay release come well Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Bren qu'evidement mai disposé pe

Bootiste ne se ill poèm prosser. Ud

terarril avoc con fraco, pa'olla se bita a a

cour to boulerly as Judices

separation le compagne de Charlolle. LE SAGAR DES VOSGES.

lous d'étandre sur la table une nappe bland Au-dessus de la belle vallée d'Allarmont, en Alsace, et vers le sommet d'une de ces hauteurs arlondies qui forment la chaîne des Vosges, se trouve le pelit lac de la Maix, visiblement dû à un effondrement de la montagne. Ses berges circulaires, et i régulièrement taillées qu'on les croirait faites de main d'homme, sont ombragées d'arbres peu élerés ou de buissons. L'eau, constamment renouvelée Par les sources, est immobile, mais d'une limpidité

A peu de distance s'élèvent les ruines d'un ermitage dont l'église renfermait autrefois une statue de Vierge noire, aujourd'hui déposée dans celle de Luigny, distante d'une lieue. On venait l'invoquer Pour les biens de la terre, et une procession a encore lieu tous les ans aux bords du lac de la Maix, afin d'obtenir la sècheresse ou la pluie, selon les besoins des laboureurs.

Les chants pieux venaient de s'éteindre dans les fentes de la montagne; les croix d'argent et les bannières aux couleurs variées, qui avaient repris la route du village, brillaient de loin aux lueurs du soleil couchant.

Quelques familles bourgeoises, venues pour admirer le site et assister à la cérémonie, s'étaient groupées sur les pentes vertes, d'où elles admiraient le tableau charmant que présentait le lieu à cette dernière heure de la journée, et les paysans qui s'étaient dispersés regagnaient leurs demeures par mille sentiers.

Un d'eux, resté après tous les autres, s'était enfin décidé à se mettre également en route.

C'était un sagar ou scieur de planches du voisinage, connu dans toute la vallée pour son caractère chagrin et sa foi aveugle aux croyances populaires.

Bien que sa conduite fût irreprochable, qu'il cumulat avec son industrie habituelle les métiers de bûcheron et de charretier, il avait toujours vécu dans une situation voisine de la pauvreté.

Hubert en accusait tantôt un ennemi inconnu dont il subissait la fatale influence, tantot la mauvaise étoile qui avait présidé à son sort, tantôt la malignité de quelque esprit malfaisant. Jamais il n'avait songé à en chercher la cause dans sa lenteur à prendre une détermination, ni dans son défaut d'entregent; d'une piété scrupuleuse, mais peu éclairée, il abandonnait sans cesse à la Providence ce que Dieu avait confié à la prudence terrestre, et faisait de la vie humaine une servitude soumise à mille volontés fatales et inévitables.

Il suivait les bords du lac avec sa sœur Charlotte, belle jeune fille d'une vingtaine d'années, dont le regard semblait chercher, à droite et à gauche, quelque chose qu'il ne rencontrait pas.

Tous deux marchaient en silence et allaient atteindre les ruines de l'ermitage, lorsque, devant les caveaux éboules où on apportait autrefois les nouveau-nés morts sans baptême, ils apercurent une troupe d'enfants couronnés de fleurs des champs ou de rameaux verts, qui dansaient en rond sur l'herbe fine. Une petite fille d'environ douze ans conduisait le branle, chantant de sa voix argentine une ronde en patois des Vosges. Hubert parut scandalisé.

- Sur mon âme! marmaille mauhardie, vous êtes bien insolente de rondier en pareil lieu! s'écria-t-il.

Les enfants étonnes s'arrêtèrent.

- C'est-il donc défendu? demanda la petite fille qui chantait.

- Tu me le demandes ? répéta le sagar ; ne saistu pas ce qui est arrivé pas loin d'ici à la jeunesse du voisinage pour avoir fait ce que vous faites?

- Quoi donc? quoi donc? s'écrièrent toutes les

Hubert s'avança au milieu des enfants qui avaient rompu leur chaîne, et se retourna vers le lac.

- Voyez-vous l'eau qui est là-bas, dit-il, et qui remplit un trou sans fond? En bien, autrefois, au lieu d'un lac, il y avait là une belle place de gazon où la jeunesse d'Allarmont, qui montait les pentes sous prétexte de venir à l'église de l'ermitage, s'arrétait pour rondier avant l'office. Un jour de Trinité, que garçons et filles étaient rassemblés et attendaient en vain le ménétré (ménétrier), voilà que les plus audacieux se mirent à maudire une fête sans danse et à blasphémer de colère. Mais tout à coup, au haut de cette petite roche que vous voyez à droite, un étranger parut tenant à la main son violon. Il poussa un grand éclat de rire et se mit à en jouer de telle manière que tous ceux qui étaient là commencerent à danser d'une ardeur folle. Le premier coup de vêpres sonne : on n'écoute rien ; le second se fait entendre, on redouble de vivacité : le troisième, la ronde devient plus furieuse et continue ainsi jusqu'au Magnificat, où danseurs et danseuses s'engloutissent dans les eaux qui remplacent subitement la pelouse! Et depuis, le lac est là, immobile à sa place, pour nous rappeler la punition. jusqu'au jour où il crevera la montagne, mondera la vallée et noiera tous les villages.

Les enfants avaient écouté les yeux grands ouverts et les mains pendantes. Quand Hubert eut achevé. les petites filles poussèrent des exclamations d'éà son gouvernement le conseil de ne pas se laisser surprendre par les événements. En effet, quand même le mouvement s'apaiserait dans l'Herzégovine, par suite de la facilité avec laquelle le gouvernement ture accorde tout pour conjurer le péril du moment, on verrait bientôt toute la péninsule des Balkans se soulever avec un élan irrésistible, contre lequel échoueraient et le bon vouloir de la diplomatie et les efforts des puissances intéressées au maintien de la paix.

Jusqu'à présent, l'armement avait été négligé en Grèce, la garde nationale avait en fait cessé d'exister. Il s'agirait donc de la faire revivre, en attendant que la Chambre ait voté la loi sur le service militaire, ce qu'elle ne pourra faire avant la fin de l'année. En peu de mois, les Hellènes de vingt à quarante ans pourraient constituer une armée de quatre-vingts à cent mille braves soldats, mobilisables en un mois.

Si le gouvernement hellénique s'est tenu à l'écart jusqu'à ce jour, c'est parce que l'opinion publique ne le poussait pas encore en avant et aussi parce qu'il lui manquait une armée solide et des finances assez florissantes pour pouvoir saire sace aux nécessités de

Dans ces conditions, se départir de son attitude réservée eut été courir une folle

Vous connaissez les embarras du gouvernement serbe. La lumière commence à se faire à ce sujet, grâce à l'instruction judiciaire qui a eu lieu sur les mouvements de Kragujewatz et de Belgrade. La démonstraion soi-disant républicaine n'était qu'une comédie en faveur de laquelle le parti de taction à outrance dissimulait son projet de s'emparer du pouvoir, de proclamer la déchéance du prince Milan et de déclarer la guerre aux Turcs. On a constaté, en outre, que Karageorgewitch devoit être place à la tête de l'armée, et par ce moyen opérer la restauration révée.

En publiant ses deux derniers décrets sur la formation de l'état-major et sur la réorganisation de l'armée, le prince Milan a voulu donner une satisfaction à l'opinion publique et gagner du temps en attendant de voir la tournure définitive que prendront les évenements dans l'Herzégovine. Nous sommes à la veille de voir surgir enfin une situation

nette et sans équivoque. D'une part, le gouverneur Rodich désarme les insurgés qu'il trouve sur le territoire dalmate; il repousse les nombreux volontaires qui arrivent à Raguse de tous les points du globe ; il insiste auprès du prince de Monténégro pour que ce dernier rappelle ceux de ses nationaux qui sont allés combattre en volontaires dans l'Herzégo-

D'autre part, M. Vesselitzky, commissaire extraordinaire russe, a defréquents entretiens avec les chefs insurgés qui l'ont choisi pour leur plénipotentiaire auprès des cabinets de Vienne, de Berlin, de Saint-Pétersbourg et de Constantinople; il les engage à profiter de l'amnistie ajoutant que, dans l'opinion du gouvernement russe, il convient de laisser vivre encore un peu le moribond, par ce motif qu'en l'état actuel des choses, il arriverait trop de prétendants réclamant leur part de l'héritage. En résumé, il est manifeste que cette période de transition ne peut se prolonger. La diplomatie, après tant d'efforts infructueux, se verra contrainte de reconnaître son impuissance à résoudre, à la commune satisfaction des deux parties, le consiit pendant.

### Du service militaire de 3 ans.

Sur l'initiative de M. le député de Gasté. une proposition de loi, ayant pour objet de réduire le service militaire dans l'armée active de cinq ans à trois ans, a été présentée à la Chambre des députés.

Ce projet sera accueilli, nous n'en doutons pas, dans l'intérêt de la France et de l'armée.

Le problème qui s'impose à toutes les nations, c'est d'instruire au métier des armes tous les jeunes gens valides, de telle sorte qu'en cas de guerre toute la population virile soit une force militaire.

La loi du 27 juillet, dans ce but, a prescrit que tout Français devait le service militaire de vingt à quarante ans. Chaque année, trois cent mille jeunes gens atteignent vingt ans; sur ce nombre, les infirmités, les positions de soutiens de famille, les carrières indispensables à la société, laissent cent cinquante mille hommes seulement à la disposition de l'armée. Cette proportion est la même chez tous les peuples de l'Europe.

Le problème consiste donc, avec cent cinquante mille hommes à instruire annuellement, avec un budget déterminé, à trouver la proportion la plus avantageuse d'années de service et de répartition du contingent. Si l'on n'était pas arrêté par les charges budgétaires, il est incontestable qu'il serait préférable de conserver, les hommes cinq à six ans sous les drapeaux, mais il y a là un équilibre à déterminer entre le budget, les années de service et le nombre de jeunes gens à instruire. Le budget est fixé et il est important de le rendre à peu près invariable; il ne reste qu'à combiner les deux autres éléments.

La Prusse, qu'il est utile de consulter sur ces questions, puisque ce système est adopté chez elle depuis soixante-dix ans et qu'il a été successivement perfectionné, a résolu ainsi la question. Elle instruit annuellement cent cinquante mille hommes; de ce nombre, quatre-vingt-dix mille font trois ans de service actif; trente mille, choisis parmi les mieux instruits, sont renvoyés après deux ans, et trente mille font un an.

Tel est le dernier résultat auquel on soit

En France, en 4872, la question malheureusement ne s'est pas posée ainsi. On a longuement discuté sur un seul point : combien fallait-il d'années pour taire un bon soldat? On a dit d'excellentes choses : que le service militaire n'avait pas seulement pour objet d'instruire, mais de donner des qualités militaires; qu'en trois ans l'instruction était suffisante, mais l'éducation à peine ébauchée, par suite qu'il fallait garder un peu plus longtemps les soldats. De deux choses l'une : pour conserver longtemps sous les drapeaux les soldats, on est réduit, comme par le passé, à ne donner l'instruction qu'à 70,000 hommes du contingent et à négliger le reste, ou bien en fractionnant le contingent en deux portions, l'une faisant cinq ans, l'autre un an ; c'est 50,000 hommes seulement qui recevront l'instruction complète, et 400,000 hommes ne la recevront que pendant un an.

Les partisans du système du service de longue durée parviennent à cet étrange résultat qu'au moment de la mobilisation l'armée compterait un soldat ayant cinq aus de service pour onze soldats ayant un an de service, c'est-à-dire à peine assez de soldats instruits pour former les cadres; tandis qu'avec le système allemand on obtient quatre soldats de deux à trois ans de service pour trois soldats d'un an.

De ces deux combinaisons, quelle est la meilleure, quelle est celle qui donne le maximum d'effet? Pour nous en convaincre, nous n'aurions qu'à rechercher quel est le temps moyen d'instruction donné à chaque soldat. Si nous supposons en France, comme en Allemagne, l'armée de combat de huit cent cinquante mille hommes dont cent mille ne proviennent pas des contingents annuels, nous constatons que chaque soldat de cette armée aura, par le système français, une instruction moyenne représentée par un an cinq mois et six jours de service, tandis qu'avec le système prussien l'instruction moyenne de chaque soldat est représentée par un an neuf mois et vingt-trois jours de service. C'est-à-dire que nous perdons avec chaque soldat destiné à l'armée de combat quatre mois et dix-sept jours d'instruction

Le rapprochement de ces nombres prouve surabondamment qu'il existe une combinaison, la plus avantageuse de toutes, entre celles que l'on peut faire, et que la loi du 27 juillet 1872 a choisi la plus mauvaise. La force ainsi perdue depuis quatre ans est incalculable.

Du reste, cette loi était si vicieuse qu'elle n'a jamais eté appliquée; depuis 1872, le contingent est partagé en deux portions dont la première, de quatre-vingt-dix mille hommes, est conservée quatre ans, et la seconde de soixante mille hommes, fait six mois de

Cette combinaison donne par soldat une instruction moyenne de un an sept mois et deux jours de service; elle est donc supérieure à la combinaison de la loi du 27 juillet 1872, mais inférieure encore au système

Le mieux, c'est d'utiliser l'expérience de nos adversaires, d'adopter le service de trois ans, de renvoyer après deux ans les hommes les mieux instruits et de les remplacer par un égal nombre conservé un an.

On objecte au service de trois ans :

1° L'insuffisance de temps pour instruire un cavalier, un artilleur ;

2º L'impossibilité de recruter des cadres de sous-officiers.

Nous n'admettons pas qu'on forme Prusse, en Autriche, en Italie, un ortilleur en trois ans, et que cara puissions pas le faire en France; con l'intelligence, ni l'aptitude qui man drait que de l'insuffisance des cade. drait que de l'insuffisance des cadre vicieuses méthodes d'instruction conscité que doivent se porter tous les coté que doivent se porter tous les cotés de la companie de la compa obtenir un excellent corps d'officiers sous-officiers, et les meilleures meilleures meilleures

La pratique de la guerre est devenu difficile, le combat en ordre dispen difficile, le compart de solides qualité du moindre soldat de solides qualité rières, et cependant l'instruction de l'instruc dat est, réduite comme durée, la quence est la diminution de valeur de dat, si l'officier et le sous-officier de dat, si l'officier de dat, si tent pas dans leurs fonctions un suren zèle, de dévouement et d'intelligence, ducation militaire n'est pas pratique sée; les nouveaux règlements ont grand pas dans ce sens; mais cent ments, jusqu'ici, sont peu compris el pas encore été traduits en méthodes truction accessibles aux simples.

Avec l'adoption du service de Iron c'est réellement trois ans effectifs de pr ce qui seront exigés, et non deux ans sept mois, comme cela aurait lieu si que vait les errements du passé.

Le service militaire des jeunes soldate contingent se calcule à partir du la de l'année du tirage au sort, tandis rejoignent leur corps qu'en octobre o vembre; la loi devra spécifier que lo du service commencera du jour de la l'activité.

Avec trois ans complets, nous obligation des cavaliers, des artilleurs; mais en a tant que certaines catégories de mi aient besoin de plus de trois ans d'a tion, pourquoi s'enfermer dans celle et ne pas prescrire que les cavaliers quatre ans comme en Belgique ou cin comme en Italie, quoique les fantass soient conservés que trente mois? En se, c'est surfout par des engagements taires de quatre ans que se recrute un tie de la cavalerie.

Pour le recrutement des sous-offe c'est une illusion de compter sur les m gents annuels ; confondre dans la min le recrutement des soldats et celui des officiers, c'est à la fois nuire à l'un et tre. A ce sujet, l'expérience de la loi juillet 1872 est faile, et elle est désash On peut avancer que le corps des sous ciers n'existe plus en France.

Dans toutes les armes ce sont les n doléances; les sous-officiers ne contra pas de réengagements, les officiers condomnés à former tous les ans de veaux sous-officiers, qui, à peine inst quittent le régiment; c'est un travail qui ne donne aucun résultat; el à service de cinq ans, pas plus que trois ans, ne peut rien.

Il y a deux mesures à prendre: recrus candidats sous-officiers par des et ments volontaires spéciaux de longue rée, de telle sorte qu'ils rendent à l'au

pouvante en se dispersant ; les petits garçons se re-

- Et c'est vrai, ce que dit le sagar ? se demandèrent les plus grands à demi-voix.

- Aussi vrai que les histoires du sotré (lutin) et des chandelottes (follets), répliqua un jeune paysan qui venait d'arriver, et avait entendu la fin du récit.

- Tiens! c'est Baptiste! s'écria Charlotte en reconnaissant le jeune homme.

Et elle rougit de contentement. Hubert, au contraire, fronça le sourcil.

- Oui, aussi vrai! reprit-il avec conviction, et ceux qui se trouvent trop d'esprit pour croire les choses qu'ont cru nos pères ne changeront rien à la justice de Dieu.

 Oue le ciel me préserve d'en douter! répliqua Baptiste en portant respectueusement la main à son chapeau, comme pour saluer ce nom du maître divin; j'y compte comme vous, sagar, et j'espère surtout en sa miséricorde; mais ce n'est pas, je crois, l'offenser que de distinguer la sainte parole des contes que nous font les bians bounnots (1).

- C'est-à-dire alors, reprit le scieur de planches avec aigreur, que tu regardes les traditions du vieux temps comme des menteries.

- Non, non, reprit le jeune paysan; quand j'allais autrefois, pour apprendre à lire et à compter,

chez notre vieux curé (que Dieu le récompense), il m'a dit souvent qu'il fallait écouter ces récits comme les fables qu'il me faisait apprendre et où les bêtes parlaient, seulement pour y chercher une leçon. Votre histoire des violons du diable, sagar, ne me prouve pas que la jeunesse du village soit allée rondier au fond du lac, mais m'avertit que lorsqu'une fois on s'est laissé entraîner au plaisir, il vous emporte, vous fait tout oublier, et vous conduit tôt ou tard à la perdition : c'est comme qui dirait une moralité. Lyon sourcers and materials

Hubert haussa les épaules.

- Tout ça est trop savant pour un pauvre chrétien comme moi, dit-il d'un ton sec ; je crois simplement ce que les vieux ont cru pour en avoir été témoins, ce qu'ils nous ont appris et que j'ai vérifié selon ma pauvre raison... Mais il y en a de plus habiles!... aussi tout leur réussit.

Ces derniers mots avaient été accompagnés d'un regard mécontent jeté à Baptiste, qui le remarqua, mais ne voulut point y prendre garde.

Se mettant au pas du sagar et de sa sœur qui avaient repris leur route, il détourna adroitement l'entretien et le fit tomber sur la saison jusqu'alors désastreuse pour les foins, que des pluies presque continuelles avaient couchés et noircis; c'était à grand'poine que lui-même avait rentré une parlie de sa récolte, et il avait hâte de mettre à profit les éclaircies du temps pour l'achever.

- N'espères-tu donc pas que les prières du village seront entendues de celui qui fait le temps? demanda Hubert avec un peu de sévérité.

- J'espère toujours dans la bonté de Dieu , répondit le paysan; mais le vieux curé disait souvent que puisqu'il avait imposé le travail aux hommes, ceux-ci n'avaient point droit de rester les bras croisés en laissant tout faire à la Providence. Il faut s'aider pour mériter qu'elle vous aide : aussi j'aurais fait sagement de descendre tout de suite à la ferme et de rentrer ce soir la fenaison ; mais, ajoutat-il en laissant glisser son regard sur Charlotte, il y a des temps où l'on a besoin de marcher et où l'on aime à prendre la route la plus longue.

- Faut pas pourtant que ça vous donne trop de regret, dit malicieusement la jeune fille; les foins nouveaux doivent passer avant les voisins.

- Possible! répliqua gaiement Baptiste; mais j'ai pensé que les voisins pourraient aider à rentrer les foins nouveaux, et c'est pourquoi je voulais passer à la scierie ; demain, si Dieu le permet, nous tuerons le chien, comme on dit (1). Il y aura table dressée dans la ferme, et les ménétrés qui auront conduit la dernière charretée feront sauter la jeunesse dans la nouvelle grange. Vous ne refuserez pas, je suppose, un peu de secours pour le travail et une part dans le plaisir.

(1) On appelle tuer le chien , dans les Vosges , terminer 

Bien qu'évidemment mal disposé pour le fermier, Hubert ne put refuser cette invitalim sa sœur, et lorsqu'ils arrivèrent à la porte scierie, il dut reconnaître la politesse du la l'invitant à entrer.

Baptiste ne se fit point presser. Il étail ch recherchait la compagnie de Charlotte, el @ de son côté, tout en y mettant la réserve J mandait sa position et son âge, avait pour le homme une visible préférence.

A peine fut-il entré dans la cabane ou f meurait avec son frère, qu'elle se hâta d'all seu, d'étendre sur la table une nappe blanche mettre deux couverts. Le sagar lui-nem ses préventions pour ne songer qu'à son tille et retira du fond d'un cossre une bouleile de-vie.

(La suite au prochain

Théâtre de Saumur

Demain dimanche 7 mai, représenta ordinaire donnée par les Artistes du Grand d'Angers. On commencera à 8 heures par:

Catherine Howard, ou l'Angli 16 siècle, drame historique en 3 acles el 76 de M. Alexandre Dumas pere. Le speciacle sera terminé par: Mon Isménie, vaudeville en 1 acte, de la

Michel et Labiche.

(1) Les blancs bonnets, les femmes,

qu'ils lui ont coûté d'éducation; retenir les qu'ils iui conservantages de position bre, par des avantages de position.

re, par ues de sous-officiers n'est pas un La pénurie de sous-officiers n'est pas un La pendicion à la France : elle se produit fait partieut. Les qualités exigées d'un sousparious. sont de plus en plus appréciées officier sont de plus en plus appréciées officier sous rie et le commerce, qui enlèdans l'increée ses meilleurs sujets à prix

La Prusse recrute ses sous-officiers par engagements volontaires de neuf ans à parengage dix-sept ans; elle ne se montre pas difficile sur le choix, des vagabonds même sont admis. Il est vrai que ces engagés, quelle que soit leur provenance, sont élevés pendant trois ans dans des écoles militaires, où ils sont transformés par l'éducation et ou no solution et la discipline ; ce n'est qu'après cet apprenlissage qu'ils vont dans les régiments.

es mélh

devenue lispersé lualités on de ce leur du lier n'an

n surce

gence, atique s ont f

ais ces

pris el

Thodes de

de trois ifs de pr

ix anss

eu si on

eblos as

du je

dis qu

obre!

de l'a

obtiend

dis en of

de mili

ns d'in

3 Celte

aliers

ou cin

s? En

ments

ute une

Ous-of

r les o

lui des

un et a

a loi di

désastra

es sous

contra

fficiers

ns de

'avail i

(vitalio)

porte i

iu ferm

ait cliif

, el cal

L'Italie, à l'exemple de la Prusse, a créé des écoles militaires de candidats sous-officiers, sous le nom de bataillons et d'escadrons d'instruction; les engagements sont de huit ans, la durée de l'enseignement de deux ans ; les résultats sont excel-

Former de bons sous-officiers, c'est bien ; les conserver dans l'armée, c'est mieux; tous les Etats de l'Europe, même les plus pauvres, comme l'Autriche et l'Italie, se sont imposé de grands sacrifices. En Italie, après dix-sept ans de service, le sous-officier reçoit un titre de rente de 480 fr. de revenu, dont il peut disposer à son gré.

M. le député Keller avait proposé un projet analogue pour nos sous-officiers, il n'a pas été adopté ; le mot de prime en argent a effraye. La prime est immorale lorsqu'elle est payée au moment même de l'engagement; mais lorsqu'elle est acquise au terme du service, c'est une récompense légitime qui permet au sous-officier, entré dans la vie civile, de se créer un intérieur, de pourvoir aux dépenses d'installation.

Il est urgent de prendre une décision sur le recrutement des sous-officiers.

L'article unique de la proposition de loi de M. de Gasté est ainsi conçu :

« La durée du service militaire dans l'armée active sera réduite de cinq à trois ans ; le durée du service militaire dans la réserve sera augmentée des deux ans dont elle est diminuée dans l'armée active, et portée de quatre à six ans. »

A cet article il conviendrait d'ajouter les

dispositions suivantes:

Après deux ans de service actif, les hommes les mieux instruits seront renvoyés dans la proportion du dixième de l'effectif et remplacés par un égal nombre d'hommes du contingent qui feront un an de service.

Le service militaire commencera du jour

de l'incorporation.

Les hommes de la réserve seront rappelés trois fois, et quatre semaines chaque fois, pour prendre part aux grandes manœuvres, c'est à dire de deux années, l'une; dans l'autre année, les militaires de la réserve seront convoqués pour une revue d'appel.

Des engagements volontaires de huit ans pourront être contractés, à partir de dixpt ans, pour les écoles militaires de sousofficiers.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

LE SENTIER DU PETIT CENÈVE.

UN SAUT PÉRILLEUX. — UNE CHUTE SANS PAREILLE. the foir 1500 of 19

En l'année 182..., quatre officiers de l'Ecole de cavalerie sortirent par une belle soirée du printemps de leur caserne. Ils prirent la rampe qui donnait accès à la levée d'enceinte et suivirent cette levée jusqu'à l'arche d'Oree (4)

Là, ils entrèrent sur la promenade dite de la Douve, qui longeait les anciennes murailles de la ville, et en face de la lour Grénetière; puis ils marchèrent à l'ombre des ormes complantés sur cette promenade jusqu'à la rencontre de la rue de la Porte-du-Bourg, où elle aboutissait. Ils gagnèrent ainsi la montée qui conduit aux moulins à

vent, échelonnés sur le sommet du coteau. Après avoir gravi la montée, ils prirent, sur la gauche, le chemin qui est au pied des murs de la forteresse et s'empressèrent d'escalader les anciens glacis, les demilunes ruinées et détachées du château par nos guerres civiles.

(1) Voir Chroniques saumuroises, page 103-104.

Ils atteignirent, au milieu de ces évolutions, le point culminant du coteau saumurois, d'où ils voulaient admirer le panorama de la Loire et de ses riches valles...

Après avoir observé les quatre points de ce bel et riche horizon, ils descendaient, en suivant une ligne diagonale, le revers de la colline au bas de laquelle se trouve le chemin creux dit du Petit-Genève, quand l'un d'eux, M. G..., apercut un étroit sentier, pratiqué par des gens imprudents sur le bord dentelé du coleau qui forme ici comme un rempari au chemin creux, vers le faubourg de Fenet, pour la sûreté des passants.

M. G... fit la gageure de sauter du flancde la colline, et par-dessus le chemin creux, sur le sentier, que des chèvres seules devraient atteindre. Et, sans écouter les protestations de ses amis contre ce pari insensé, il s'élança vigoureusement et vint se poser, sous leurs regards stupéfaits, au milieu du sentier.

Il se croyait vainqueur; hélas! il n'en était rien.

Ne trouvant aucun point d'appui pour assurer sa résistance au choc d'un élan aussi impétueux que le sien, son corps perdit l'équilibre et disparut aux yeux de ses compagnons terrifiés.

Ils accoururent au bord du précipice, espérant pouvoir tendre la main à l'infortuné G...; ils le virent bien loin au-dessous d'eux, suspendu à un rameau d'orme enraciné dans les crevasses du rocher, cherchant à se cramponner à cette ancre de salut.

A peine lui donnaient-ils quelque espoir de secours qu'ils virent le rameau céder à ses mouvements convulsifs et son corps décrire une courbe dans l'espace.

M. G... vint s'abattre sur le toit d'une habitation du faubourg de Fenet (maison Sailland). Là n'était pas le terme desa chute.

Les ardoises se brisèrent sous son poids, mais les lattes de chène, sur lesquelles ces ardoises étaient fixées, ne cédèrent pas au choc du corps; elles le repoussèrent comme une balle élastique! Enfin, de ressaut en ressaut, il tomba au pied du rocher dans une cour dans laquelle se trouvaient providentiellement entassés des déchets de ménage; sans cela, il se broyait sur le pavé de

Aux cris poussés par ses amis, au fracas des ardoises brisées par la cliule, des secours prompts furent donnés à M. G... Un docteur constata l'absence de toute fracture, mais il était inanimé.

Il revint à lui, quelques heures après, et fut conduit à l'infirmerie par ses trois compagnons d'armes.

Durant les premiers jours, on craignit pour sa raison.

« Doue d'une constitution vigoureuse, dit » un témoin (1), il parvint à rétablir sa » santé et put rejoindre son régiment. »

Il est inutile de raconter les impressions du public en apprenant cette chute sans pareille: chacun se rendit sur le lieu où elle s'était produite. Elle fut signalée, pour ses conséquences, à l'Académie de médecine à

M. G... se plaisait à la raconter, avec jactance peut-être, car son récit trouvait de nombreux incrédules. Aussi, se trouvant, à quelques années de l'accident, de passage à Saumur avec le régiment de cuirassiers dans lequel il servait comme lieutenant, il invita le corps d'officiers de ce régiment à visiter le lieu de sa miraculeuse dégringolade; il qualifiait de ce nom sa chute d'une hauteur de 45 mètres environ.

L'aventure fut confirmée aux visiteurs ébahis par les habitants du voisinage, qui inviterent M. G... à ne pas tenter une nouvelle degringolade! Ils avaient raison.

L'ébranlement qu'elle avait causé à son cerveau troubla l'économie de son intelligence : il ne put continuer la carrière militaire, et, rentré dans la vie civile, il mit fin à ses jours pendant un voyage à Cadix (Es-PAUL RATOUIS. pagne).

### INAUGURATION DES CONCERTS D'ÉTÉ.

Demain dimanche, 7 mai, à huit heures du soir, les musiques du collège et de l'école mutuelle, réunies à la musique municipale, ouvriront leurs concerts d'été dans le Square

Voici le programme de cette soirée :

4° La Reine Berthe, ouverture [Tilliard], musique du collège.

2º Au clair de la lune, polka (Tilliard), école mutuelle.

(1) Le docteur Gaulay.

3º La Muette de Portici, fantaisie (Auber), musique municipale.

4º Hop! hop! polka (Ziégler), musique municipale.

5. Le Pupille, pas redoublé (Tilliard), par les trois musiques réunies.

6º Arianne, marche (Bouthel), par les trois musiques (150 exécutants).

NANTES. - On lit dans l'Espérance du peuple:

Mercredi soir, les nombreux spectateurs du Prophète, à la salle Graslin, ont été saisis d'une vive panique. Pendant le tableau du 3º acte qui représente la tente de Jean de Leyde, à la sin du trio si original entre deux des anabaptistes et le comte d'Orberthal, une lampe à alcool, placée sur une petite table, s'est renversée, et tout ce qu'elle contenait d'esprit de vin s'est enflammé presqu'instantanément.

Cette flamme a jailli très-près du rideau simulant une tente. De grands cris d'alarme ont éclaté dans la salle au moment où est venue aux artistes en scène la pensée imprudente de pousser la table dans la coulisse en rasant le rideau de fond.

Non I non ! étouffez sur place... ne bougez pas, s'est-on écrié de toutes parts.

C'est en mettant leurs chapeaux mous en forme de cloche sur cette pétillante flamme de punch que plusieurs coryphées sont parvenus à étouffer l'embrasement.

Il s'en est fallu de bien peu que notre Grand-Théâtre ne vînt faire pendant à celui des Arts, à Rouen; ou du moins c'est la pensée qui est venue à tous les esprits en augmentant beaucoup la crainte et l'émotion.

### Faits divers.

Le collége et la bibliothèque de Charleville ont été presque réduits en cendres l'avant-dernière nuit. On ne signale aucune

Enterre vivant. - On ne saurait trop se prémunir contre les dangers d'une inhumation précipitée.

Jeudi, dans le petit village d'Avrolles, à trois kilomètres de Saint-Florentin (Yonne), on portait en terre un jeune homme de vingi-six ans environ, mort à la suite d'une maladie de poitrine. On était à quelques pas du cimetière seulement, quand on entendit de faibles cris sortir de la bière. Jugez de l'effroi des assistants ; on fit immédiatement l'ouverture du cercueil, et l'on reconnut que le jeune homme respirait encore; il fut reconduit chez lui par sa famille et livré aux soins du médecin.

Pour les articles non signés : P. GODET

### Etat civil de la ville de Saumur Du 1er au 30 avril 1876.

## NAISSANCES.

Le 1er. — Léon-Frédéric Cohadon, rue de

Lorraine.

Le 2. — Marguerite - Eugénie - Blanche Trouvé, rue Saint-Jean. — Félix-Auguste Gauré, rue de Fenet. - Alphonsine-Fernande Vennevier, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

Le 3. — Eugénie-Louise Leblanc, rue du Pressoir-Saint-Antoine. -- Charlotte-Léonide-

Amélie-Marie Goulet, rue de Bordeaux. Le 4. — Marie Mauboussin, rue de la Vi-

Le 6. — Marguerite Pouzet, rue de Nan-

Le. 7. - Louise Fuseiller, hameau du Petit-Puy.

Le 8. - Félix-Marie-Fernand-Gustave Joyeux, place du Chardonnet. - Jean Acker, rue du Portail-Louis.

Le 12. - Marguerite Satabin, hameau du Petit-Puy.

Le 43. - Louis Leroux, route d'Angers. - Albertine-Eugénie Meusse, à l'Hospice. Le 14. — Eugène Moreau, à l'Hospice.

Le 15. — Louis-Henri Gravelot, à l'Hos-

Le 17. — Florentine-Emilie Pommerais, Ile-Neuve. - Georgette-Joséphine Boret, hameau du Petit-Puy,

Le 19. - Louise-Marie Aury, rue Saint-

Nicolas. — Heléodie-Pauline Marouillat, rue Haute-Saint-Pierre.

Le 20. — Auguste-Henri Sabon, rue de la Visitation.

Le 24. — Suzanne-Louise Menard, place de Nantilly.

Le 22. —Octavie Hallouin, ancienne route de Tours. — Henri Laumonier, rue de la Basse-Ile.

Le 23. — Eudoxie Reveilleau, rue de la Basse-Ile.

Le 27. — Julie-Ernestine Boret, rue de Fenet.

Le 28. - Blanche Martineau, place de l'Hôtel-de-Ville.

Le 29. — Georges Beaupérin, rue Saint-Nicolas. - Placide Balard, petite rue Saint-

### MARIAGES.

Le 45. — Camille-René Chesneau, employé de commerce, a épousé Louise-Ernestine Cayré, conturière, tous deux de Saumur. - Alphonse Marcet, serrurier, a épousé Jeanne Cousteix, couturière, tous deux de Saumur.

Le 18. - Ernest-Charles Pucelle, chaudronnier, a épousé Cécile-Julia Mabileau. conturière, tous deux de Saumur. - Charles-Nicolas Baranger, chapeletier, a épousé Caroline Martin, couturière, tous deux de Saumur. — Gilles-François Guignard, teinturier, de Fontevrault, a épousé Marie Huard, chapeletière, de Saumur.

Le 24. — François Isidor dit Palatini, forgeron, a épousé Hortense-Eugénie-Joséphine Genin, domestique, tous deux de Saumur. - François-Joseph Duparc, cavalier de manége, a épousé Henriette-Marie Bretignol, lingère, tous deux de Saumur.

Le 25. - Paul-Lucien Baugé, bijoutier, a épousé Julie-Désirée - Clémence Boron, couturière, tous deux de Saumur.

### DÉCÈS.

Le 5. — Théodore Bénard, carrier, 47 ans, à l'Hospice.

Le 7. - Léontine Lebœuf, 2 mois, rue de l'Ancienne-Gare.

Le 8 — Antoinette Artige, couturière, 43 ans, épouse Auguste Verneau, rue de la Visitation. — Jean Mortreau, cantonnier, 51

ans, à l'Hospice. Le 9. - Victoire Nepthalie, journalière, 35 ans, célibataire, à l'Hospice.

Le 10. — Gabriel Jousselin, cultivateur, 76 ans, à l'Hospice.

Le 42. — Ida Gallé, sans profession, 63 ans, épouse Eugène Pinson, porte du Bourg. — Jacques-Pierre Thébaud, 64 ans, chapeletier, à l'Hospice. — Jeanne Gautier, rentière, 73 ans, rue du Marché-Noir

Le 14. — Louis-Gabriel Maupoint, mar-chand, 42 ans, à l'Hospice. — Eugène-Auguste Goujon, 4 mois, rue du Portail-Louis.

Le 46. - Just-Joseph Lemer, menuisier, 19 ans, rue de la Visitation. - Renée Saudubois, journalière, 39 ans, épouse Louis Soyer, hameau de Beaulieu.

Le 48. — René Marcadeux, tonnelier, 49 ans, rue de la Gueule-du-Loup.

Le 20. — Michel Fraisse, 2 mois, rue du Pressoir-Saint-Antoine. — Louis Gaudicheau, chapeletier, 61 ans, à l'Hospice. Le 22. — Elie Cesbron, coré de Saint-

Pierre, 59 ans, rue Haute-Saint-Pierre. -Jacques Chelafi, repasseur, 36 ans, à l'Hospice. - Jean-Baptiste Jouie, cavalier de remonte, 23 ans, à l'Hospice. — François Constant, chanteur ambulant, 69 ans, à l'Hospice.

Le 25. - Florentin Latrau, propriétaire, 77 ans, rue du Collége.

Le 26. — Hilaire-Jacques Leblanc, marinier, 55 ans, à l'Hospice.

Le 27. - Edouard-Armand-Ernest Darnault, 9 mois, rue Nationale.

Le 28. — Virginie Triau, journalière, 48 ans, épouse Jean Dupuy, rue Fardeau.

Le 29. — Joséphine-Eugénie Delarue, 9 ans, rue des Capucins. - Sophie Hütt, artiste peintre, 37 ans, rue de Bordeaux.

Le 30. — Jeanne Mollay, rentière, 54 ans, quai Notre-Dame. — Anne Babin, journalière, 65 ans, épouse Urbain Hubert, à l'Hospice.

### Quelque chose d'intéressant !

L'annonce de fortune de Samuel Heckscher senr, à Hambourg, qui se trouve dans le numéro d'aujourd'hui de notre gazette, est bien intéressante. Cette maison s'est acquis une si bonne réputation par le paiement prompt et discret des montants gagnés ici et dans les environs, que nous prions tous nos lecteurs de faire attention à son insertion de ce jour.

P. GODET, propriétaire-gérant, Moret-des Villa de Saurene. La

# GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

# MANISON BASSON

6, rue Saint-Jean, 6,

SAUMUR

Depuis les plus bas prix.

MERINOS, CACHEMIRES, BENGALINES, ALPAGAS, BRILLANTINES, etc.

## ARTICLES POUR MARIAGES. — DEUIL

Grand assortiment de Crétonnes et Percales de Mulhouse, de Jaconas. d'Oxford anglais, de Zéphir, pour Robes et pour Chemises.

TRÈS-BEAU CHOIX DE DRAPERIES pour hommes et enfants; le pantalon, par 1 mètre 20, depuis 7 h

TOILES EN TOUS GENRES ET DES MEILLEURES FABRIQUES.

MAGASIN JAGOT, rue du Puits-Neuf,

## SAUTHUR

Vu l'importance de ce déballage, il est impossible de donner ici une nomenclature détaillée de toutes les marchandises mises en vente, et qui se recommandent par leur beauté, leur fraîcheur, leur qualité, ainsi que leur bon marché. Apercu de quelques prix : Bonnets pour femmes, à 25 c.; Bonnets Angot, haute nouveauté, à 1 fr. 45; Jupons plissés, de 3 fr. 95 à 100 fr.

## FRE JOURS DE VENTE SEULEMENT. — Tout est vendu prix fixe.

Etude de Me LE BLAYE, notaire

IN OUT , NA VENDRE

Rue des Boires, nº 34.

S'adresser audit notaire.

Etude de Me MEHOUAS, notaire à Saumur.

### A VENDRE

A L'AMIABLE.

Commune de Saint-Lambertdes-Levées.

1. Le Pré-Pinguet, contenant 6 hectares 72 ares 25 centiares. 2º Le Pré-au-Mâle ou Pré-de-la-Levée-Neuve, contenant 2 hectares.

3° Un pelit pré, en face du pré-cédent, de l'autre côté de la route, contenant 10 ares.

Commune de Dampierre. 4º La maison, dite l'auberge du Point-du-Jour, occupée par Duveau.

S'adresser, pour tous renseigne-ments et traiter, à M° MÉHOUAS, no-taire. (124)

### A LOUER Pour la Saiut-Jean 1876,

HOTEL DU LION-D'OR Situé à Angers, boulevard de Laval

et route de Nantes; Vaste cour, remises et écuries. S'adresser: & Saumur, chez M. Voising-Miollet, rue de la Tonnelle, ou à Angers, chez M<sup>mo</sup> veuve Miollet, boulevard de Nantes. (169) Etude de M. CLOUARD, notaire

A LOUER

De suite BELLE MAISON

AVEC YUE SUR LA LOIBE, A Saumur, place du Roi-René, à l'angle

de la rue de l'Abattoir Ecurie, Cour, Remise,

S'adresser à M. Pichar, quai du Gaz, ou à M. CLOUARD.

### A VENDRE

UNE JUMENT bai brun, six ans, 1 mètre 62 centimètres, très-bien dressée à l'attelage et à la selle, sau-

S'adresser au bureau du journal.

### A LOUER

Présentement ou pour la Saint-Jean prochaine.

1º PORTION DE MAISON, située à Saumur, rue Haute-Saint-Pierre, composée de : au rez-de-chaussée, salon, chambre à coucher et cabinet; au premier étage, une autre chambre, cabinet, cuisine; greniers, cave et

Entrées rue Haute-Saint-Pierre et montée de la Retraite. 2° Rue du Pavillon, DEUX CHAM-BRES au rez-de-chaussée, grenier,

cave et cour. 3° Au Champ-de-Foire, REMISE, ECURIE et GRENIER.

S'adresser à M. Gmand père, place

Traitements hydrothérapiques, tous

Les cachets pour bains sont toujours délivrés de cinq heures et demie du matin à dix heures du soir.

Les dimanches et jours de fête, le bureau ferme le soir à six heures.

ANCIENNE PHARMACHE PASOUIER 20, rue du Marché-Noir,

### A. GLOSIER

SAUMUR.

Pharmacien-chimiste, successeur.

Comme par le passé, on trouvera la pharmacie un graud assortiment de bandages herniaires, de ceintures abdominales, de bas élastiques pour varices.

Ces articles étant une spécialité de la maison, sont de première qualité et à des prix très-modérés. Appareils spéciaux, confectionnés

snr mesure.

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumer. Gain principal

sont garantis

vit

ma

tio

pri

ent

me

AVa

pri les

Invitation à la participation aux chances de gains, aux grands tirages de primes garantis par l'Etat de Ham

bourg, dans lesquels 7,770,000 reichsmarcs dolvent forcement sortir.

Dans ces tirages avantageux, contenant suivant prospectus seulement 81,500 lots, sortent les gains suivants, savoir : 1 gain évent. de 375,000 reichsmarcs, ensuite reichsmarcs 250,000, 125,000, 80,000, 60,000 13839 fois 94, 75, 67, 50, 40 et 20 reichsmarcs, qui sortiront el

7 parties en l'espace de quelques mois. Le premier tirage est officiellement fixé et le lot original entier colle 

le quart de lot original seulement...... et j'expedie ces lots originaux garantis par l'Etat (pas de promesses des dues) inême dans les contrées les plus éloignées, contre envoi affranchi de montant de plus contrées les plus éloignées, contre envoi affranchi de montant de plus contrées les plus éloignées, contre envoi affranchi de montant de plus contrées les plus éloignées. montant, le plus commodément dans une lettre chargée. Chaque participal reçoit de moi gratuitement avec le lot original aussi le prospectus original muni du scean de l'Elat di commodément de l'Elat di commodément avec le lot original aussi le prospectus original aussi le prosp muni du sceau de l'Etat et immédialement après le tirage, la liste officiale sans en faire la demande.

Le paiement et l'envoi des sommes gagnées se son per moi directement et promptement aux intéressés et sous la discrétion la particular des sous la discrétion la particular des sous la discrétion la particular de la particular d

Chaque commande peut se faire par mandat de poste. On est principal de poste. On est principal de poste. d'adresser les ordres jusqu'au 15 Mal,

à cause de l'époque rapprochée du lirage, en toute confiance, à Samuel Heckscher sent, Banquier et comptoir de change, à Hambourg (ville libre)

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet. Hôtel-de-Ville de Saumur, le

LE MAIRE,

estudio estado e

Certifie par l'imprimeur soussigne,